

Le 15 juillet 1791, à Nyon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 28

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ».** — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognuz et l'Assesseur,** récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La ville melice daô canton de Vaud,** par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Tè,** par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20
(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

LE 15 JUILLET 1791, A NYON

Il y a aujourd'hui, 15 juillet, cent-vingt ans, jour pour jour, que se passèrent à Nyon, résidence du spirituel bailli Ch-Victor de Bonstetten, les scènes suivantes, qu'il décrit dans une lettre adressée à son amie, Frédérique Broun :

« Tous mes amis sont inquiets de me savoir dans un pays où les armées sont les précurseurs de la guerre civile, où de Genève à la frontière de l'Allemagne le tonnerre du canon annonce la fin de notre âge d'or. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire au loin une juste idée de la situation de la contrée. Toutes les têtes sans exception, dans le Pays de Vaud, sont plus ou moins atteintes de la contagion des idées françaises; dans les villes elles en sont toutes remplies, et quelques-unes si bien enivrées, qu'elles ne savent plus ce qu'elles font. Chose singulière, la révolution de 1789 avait fait sur les paysans une impression tellement soudaine que les campagnes étaient prêtes à se soulever. Maintenant l'orage s'y est apaisé; mais dans les villes il gronde de plus belle et avec plus de persistance.

» La grande part qu'on prend au sort de la France a sa véritable source dans les fonds de ce pays, surtout dans les rentes. Je ne dis pas trop en soutenant que la fortune de tous les particuliers de Genève et du Pays de Vaud est dans les valeurs françaises. Ainsi les idées politiques des habitants tiennent à la bourse, c'est-à-dire au cœur. Ils croient que la banqueroute, ce fantôme terrible, monterait sur le trône avec le pouvoir royal, et répandrait la famine et le désespoir sur le pays. Aussi chacun a-t-il lu avidement les gazettes, et de cette façon toutes ces têtes vides se sont peu à peu, sans y prendre garde, remplies des idées françaises...

» Au moment où les esprits étaient le plus montés, il devait y avoir ici une fête militaire. J'ordonnai au chef de n'y admettre aucun étranger. La Société m'envoya une députation pour me prier de lui rendre ma confiance. Chacun chanta sa chanson. Je dis aussi la mienne. On m'élut *amiral* et on me présenta ma couronne. Je la rompis et en donnai à chacun une fleur. Le lendemain, un millier de personnes vint

danser et dîner au château. Tout le peuple apprit à chanter ma chanson. Les fêtes durèrent dix jours, pour me montrer combien ils m'aimaient.

» Une fois se présentèrent trente jeunes filles, vêtues de blanc et de rose, des guirlandes de fleurs à la main, chacune portant une lanterne de papier. La première lut des vers qu'elle avait composés. Puis toutes en chantant nous enlacèrent de leurs chaînes fleuries. La plus belle fit présent à ma femme d'un ruban de ceinture. Ensuite elles suspendirent les lanternes aux arbres, et l'on dansa au son de la musique qui les accompagnait. Elles rondèrent aussi sur l'air de ma chanson, dont le refrain est :

Ah ! que nous sommes bien ici ;
Restons comme nous sommes !

» Mathison était présent. C'était un spectacle magnifique de voir sur la terrasse, à la lueur féérique des lanternes, la ronde de ces trente belles jeunes filles. On afficha à la porte de la ville : « Ce quartier célèbre aujourd'hui la fête du seigneur bailli. » On mangeait et on buvait sur les promenades publiques, et tout le peuple entonnait des chansons en mon honneur. On tira même si bravement du canon que le Conseil de Genève crut devoir s'assembler à l'extraordinaire et faire demander par un exprès ce qui s'était passé à Nyon. »

LE MERLE SANS-CULOTTE

UN fabricant de chandelles, de Lausanne, nommé Rossire, possesseur d'un merle qui sifflait le *Ça ira*, fut dénoncé au bailli de Lausanne, mis en prison pour avoir refusé de nommer l'instituteur de l'oiseau, et n'obtint sa liberté qu'après avoir promis de tuer le coupable. M. d'Erlach craignait que cet oiseau, venant à s'échapper, n'établît une propagande parmi ses pareils et que leur ramage ne fût entaché de patriotisme. Un huissier du bailli, nommé Cassat, eut la mission expresse d'assister à l'exécution de ce dangereux *sans-culotte*.

(Essai sur la Constitution.) LA HARPE

SOLDATS DE DEMAIN

Nos « moblots », nos petits « moblots » lausannois ont fait, cette semaine, la course qui est le point final de leur campagne de 1910. Ils vont suspendre l'arme au râtelier et non sans regret, certes, car nos futurs soldats ont le feu sacré. Ils manœuvrent et marchent avec un zèle, une correction, un ensemble parfaits. Chacun les admire, chacun en est fier, comme des « cadets » de jadis, plus bons enfants, peut-être, moins soldats, à coup sûr.

On était cadet pour porter l'uniforme et la casquette, pour parader en ville à la facile conquête des jeunes cœurs féminins. On est « moblot » pour faire son apprentissage de futur défenseur de la patrie.

Et nos « moblots » sont populaires, allez ! dans

* Poète allemand, qui passa deux ans au château de Nyon, chez son ami de Bonstetten.

le vilain, comme dans le beau-sexe. D'aucuns même n'ont pu y résister; ils ont bravement enfourché Pégase, un animal rétif, point du tout facile à monter, sur lequel on n'a pas toujours son assiette et avec lequel on n'est pas toujours sûr d'arriver. Et cela pour chanter nos « moblots ».

Un de nos lecteurs nous adresse, en effet, les couplets suivants, inspirés par nos « moblots » et dédiés à l'un de leurs officiers instructeurs, le capitaine Hoguer, à Lausanne.

Nos moblots.

Le bon matin, chaque dimanche,
Par bise noire, ou bise blanche,
Qu'il fasse laid, qu'il fasse beau,
Qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud,
Crânes ! le béret en bataille,
Petits, moyens, de grande taille,
Plus courts souvent que leurs flingots,
Ils vont manœuvrer, les « moblots » !

On leur a, comme au militaire,
Donné vareuse et molletières.
Ils ont yatagan, ceinturon,
Et la cocarde du canton.
Les plus anciens : « la Vieille Garde »,
Ont une étoile à la cocarde...
Ça les distingue des « griots »,
Ils sont les Grenadiers-Moblots !

On a choisi dans notre armée
Des officiers de renommée,
Des appointés et des sergents,
Des caporaux, des adjudants.
Et ce sont eux, chaque semaine,
Sans marchander ni temps ni peine,
Qui préparent pour les drapeaux
La jeune troupe des « moblots ».

Puis, chaque dimanche, en campagne,
On tient sermon sur la montagne !
C'est à dix heures moins un quart
Qu'on fait le culte au Châtelard.
Là, point de temple, ni reliques :
Les oiseaux chantent les cantiques,
Devoir ! Patrie ! et de « Là-Haut »,
C'est ce dont on parle aux « moblots » !

Aussi, plus tard, chacun l'espère,
Au civil, comme au militaire,
Bons citoyens, bons magistrats,
Seront dans nos futurs soldats.

Et ce sera la récompense
De ceux dont le cœur se dépense
A vouloir libres, forts et beaux :
Nos fils ! nos neveux ! nos « moblots » !

J. SCHWITZGÜEBEL.

CES « REDZIPÈTS » DE JOURNALISTES

UN de nos amis qui séjourne en Allemagne nous écrit :

« Il y a quelque temps, dans une petite ville de la Bavière, comme le Conseil communal allait lever sa séance, un des doyens d'âge de l'assemblée prit la parole en ces termes :

— Avant de nous séparer, laissez-moi, Monsieur le président et Messieurs, émettre un vœu : Je voudrais que la presse, qui suit nos travaux avec autant de bienveillance que d'attention, s'abstint dorénavant de mentionner l'heure de